(Les Bureaux, 2 bis, rue Vivienne, Paris, n. arr.)

(Les manuscrits doivent être adressés franco au journal, et, publiés ou non, ils ne sont pas rendus aux auteurs.)

# MÉNESTREL

Le Numéro: 0 fr. 30

## MUSIQUE ET THÉATRES

HENRI HEUGEL, Directeur

Le Numéro: 0 fr. 30

Adresser franco à M. Henri Heugel, directeur du Ménestrel, 2 bis, rue Vivienne, les Manuscrits, Lettres et Bons-poste d'abonnement. Un an, Texte seul: 10 francs, Paris et Province.—Texte et Musique de Chant, 20 fr.; Texte et Musique de Piano, 20 fr., Paris et Province. Abonnement complet d'un an, Texte, Musique de Chant et de Piano, 30 fr., Paris et Province.— Pour l'Étranger, les frais de poste en sus.

#### SOMMAIRE-TEXTE

Notes d'ethnographie musicale : la Musique à Madagascar (2° article), JULIEN TIERSOT.
II. Le Tour de France en musique : les « Daillons » de Lorraine, EDMOND NEUKOMM.
III. Petites notes sans portée : Encore la « Sonate en si bémol mineur » et réquisitions Chopinesques, RAYMOND BOUVER. — IV. Mondonville, sa vie et ses œuvres (8° article), F. Hellouin. — V. Nouvelles diverses et nécrologie.

#### MUSIQUE DE CHANT

Nos abonnés à la musique de CHANT recevront, avec le numéro de ce jour:

#### A L'OCÉAN

mélodie de Théodore Dubois, poésie de Sully-Prudhomme. — Suivra immédiatement: Voix de femmes, mélodie de J. Massenet, poésie de Pierre d'Amor.

#### MUSIQUE DE PIANO

Nous publierons dimanche prochain, pour nos abonnés à la musique de PIANO: Auréoline, mazurka élégante, d'Albert Landry. — Suivra immédiatement: les Ris et les Grâces, air de ballet, de PAUL WACHS.

#### NOTES D'ETHNOGRAPHIE MUSICALE

# LA MUSIQUE A MADAGASCAR

(Suite)

Le Valiha est l'instrument par excellence de Madagascar. Il n'est pourtant pas inconnu dans d'autres pays. C'est ainsi que M. Harmand, lorsqu'il vint pour la première fois dans l'île africaine, se souvint d'avoir vu précédemment un instrument analogue entre les mains des indigènes de l'intérieur de l'Indo-Chine, et tira de cette observation des conclusions toutes naturelles quant aux relations d'origine des Hovas avec les peuples de l'Extrême-Orient asiatique. De même le musée du Conservatoire de Paris expose, à côté d'un Valiha (également dénommé sur le catalogue: Marouvané), un Sousounou malais, don de M<sup>me</sup> Pauline Viardot, qui, de dimensions un peu moindres, est néanmoins semblable à l'instrument malgache (1). D'autres variétés s'en retrouvent encore ailleurs.

Le Valiha est l'instrument des hommes libres. Les malgaches,

(1) Les instruments dont il est question ci-dessus sont inscrits au Catalogue du Musée du Conservatoire, publié par G. Chouquet, sous les n° 818 et 819; un autre Valiha, de plus grandes dimensions, porte le n° 1239 (1° supplément de M. Léon Pillaut); un troisième, don de Le Couppey, ne porte pas encore de numéro. Je me permettrai une simple objection à l'assertion suivante, que je trouve dans le catalogue: après avoir rapproché le Valiha malgache du Sousounou malais, l'auteur écrit: « Nous croyons que le proto-type de ces instruments singuliers est d'origine malgache, » L'on admettra difficilement cette opinion si l'on se souvient que les Hovas sont d'origine malaise: il est donc beaucoup plus naturel d'admettre qu'ils ont apporté de leur pays d'origine leur instrument autional que de croire qu'après être venus de Malaisie à Madagascar, ils ont inventé le Valiha pour le renvoyer ensuite dans le pays d'où ils étaient venus. Quant aux cordes de l'instrument, désaccordées sur tous les spécimens que possède le Conservatoire, elles ne sont aucunement disposées suivant le système de la musique chinoise, mais forment, ainsi que nous l'avons expliqué, une gamme diatonique des plus franches.

dont la plupart, nous assure-t-on, ont l'oreille musicale, savent tous en jouer plus ou moins; mais c'est aux hommes seuls qu'il est réservé; quant aux femmes, elles chantent; et dans les réunions familières, les uns et les autres forment ensemble des concerts de voix et d'instruments. La percussion n'est pas inconnue; cependant elle a moins d'importance que chez la plupart des autres peuples d'Afrique: on m'a cité seulement deux variétés de tambours, l'un de dimensions moyennes (Langourouni), qu'on bat avec des baguettes, l'autre, plus grand (Apoungatapak), frappé d'un côté avec un tampon et de l'autre avec la main. Il faut mentionner enfin le Dzidzilava, un instrument bien africain, formé d'une petite caisse sonore en paille de riz finement tressée remplie de pierres qui retentissent contre les parois lorsqu'on les agite.

Aux esclaves est réservé un instrument à cordes d'une autre espèce que le Valiha: le Loukanga Vouatavó, littéralement violon de calebasse, parce qu'il a une calebasse pour table d'harmonie, comme la Vina de l'Inde: comme cette dernière, c'est un instrument à cordes pincées, non à archet. Le musée du Conservatoire en possède un spécimen (nº 850). Une autre espèce de mandoline, de forme plus simple et peut-être faite à l'imitation des instruments européens, est inscrite au même catalogue sous le nº 1427, tandis que, sous le nº 875, on peut voir une flûte malgache, faite avec un roseau percé de trois trous, sans embouchure latérale, et se jouant par une des extrêmités. Ces derniers instruments sont moins répandus que ceux qui ont été cités en premier lieu. Tous sont de sonorité douce et agréable, et semblent indiquer chez les malgaches des préférences musicales que dément complètement, il faut l'avouer, le goût manifesté par eux, depuis que l'influence européenne a commencé, pour nos instruments les plus bruyants, le cornet à pistons en premier lieu.

Les voix des malgaches, de l'avis à peu près unanime des observateurs, sont de qualité médiocre, molles et sans timbre. Pourtant ils aiment chanter: on les entend souvent, isolés par la campagne, exécuter pour se distraire des chants ornés, de dessin assez indécis. Ils ont une grande facilité pour apprendre la musique européenne mise à leur portée. Un de nos jeunes musiciens dont l'érudition s'est déjà maintes fois affirmée, et qui, étant soldat en 1896, a pris part à l'expédition de Madagascar, m'a communiqué les quelques impressions qu'il a pu recueillir au cours de cette campagne: impressions bien rares et superficielles, évidemment, car ce n'est pas au moment où les Français débarquaient en envahisseurs qu'on pouvait espérer tirer des habitants des observations musicales; il lui fut pourtant plusieurs fois donné de les entendre chanter, et ce ne fut pas sans éprouver une assez vive surprise que, assistant à une cérémonie religieuse dans une ville peuplée principalement de Sakalaves, il entendit ces noirs entonner à plusieurs parties les chants de l'office, résultat auquel les fidèles parviennent rarement en France.

Ce renseignement nous est confirmé et précisé dans la préface d'un recueil de Mélodies Malgaches auguel nous aurons à faire par la suite quelques emprunts. « A la cathédrale de Tananarive, dit son auteur, le R. P. Colin, le peuple tout entier exécute aux jours de fêtes une messe en musique à voix inégales. De leurs places, femmes et filles chantent à la partie de soprano, garcons de 8 à 12 ans à l'alto, jeunes gens et hommes au ténor et à la basse. A vrai dire, l'exécution laisse à désirer à cause du timbre des voix, du manque d'attaque et d'ensemble, surtout à cause des parties qui sont disséminées un peu partout. Mais, entendueà distance et fondue par les jeux d'un grand orgue, cette masse de 800 à 1.000 voix produit un effet imposant et donne bien l'idée des réelles ressources qu'offre le musicien malgache. »

Directeur de l'Observatoire de Tananarive, membre correspondant de l'Institut, le R. P. Colin était placé mieux que personne pour nous renseigner sur la vie musicale de Madagascar et nous en faire connaître les chants populaires. Aussi ne pouvions-nous pas négliger d'étudier le livre qu'il a consacré à ces chants, d'autant plus que c'est le seul de ce genre qui ait été publié jusqu'à ce jour (1). Il est fâcheux pourtant qu'il donne trop souvent prise à la critique. Il n'est que trop aisé d'apercevoir, à la simple lecture, que les connaissances musicales de l'auteur ne s'élèvent pas au-dessus d'un ordinaire talent d'amateur; or, ses prétentions sont tout autres. Quelle singulière manie ont tous ces collectionneurs de chants populaires ou exotiques qui, parce qu'ils savent jouer un peu de piano ou qu'on leur a appris à accompagner un plain-chant sur l'harmonium, se croient autorisés, voire obligés à ne présenter les fruits de leurs récoltes qu'additionnés d'harmonisations de leur facon? Je ne suis certes pas (j'en ai donné quelques preuves) un implacable ennemi des harmonisations des mélodies populaires; mais je tiens qu'elles ne doivent être ajoutées que dans des cas exceptionnels, et pour faire œuvre d'art : or, il suffit de lire la plupart des recueils musicaux auxquels je fais allusion pour apercevoir qu'en général cette dernière condition est loin d'être remplie: au reste, le vrai but de leurs auteurs étant de faire, non pas œuvre d'art, mais de simple documentation, ce qui est tout aussi légitime et honorable, il aurait toujours mieux valu nous présenter les documents dans toute leur simplicité originelle que nous les offrir surchargés d'ornements, enjolivés, maquillés. Je n'entre pas dans le détail des critiques qui pourraient être adressées au travail du P. Colin à ce point de vue. Mais pis encore : les textes qu'il nous donne sont, de son propre aveu, revus, corrigés et expurgés, dans une intention probablement très morale, mais en même temps dans un esprit parfaitement faux. Je tiens pour ma part que les critiques que ce R. P. jésuite adresse à ce sujet à un autre auteur, M. le pasteur protestant Dahle, se retournent entièrement contre lui. Enfin, le choix même des morceaux qu'il nous offre comme types de la musique à Madagascar ne présente pas de meilleures garanties de sincérité : j'en ai pour assurance l'affirmation des musiciens malgaches auxquels je dois communication des documents qui seront reproduits ci-après, et qui, familiers avec leur musique nationale, parlant d'ailleurs sans aucun esprit de dénigrement, m'ont assuré d'un accord unanime qu'aucun ou presque aucun des chants contenus dans le recueil n'est connu du peuple à Madagascar: ce sont, pensent-ils, des chants composés récemment et spécialement pour les écoles chrétiennes, par des musiciens du pays sans doute, ce qui fait qu'on ne saurait méconnaître que ce soit bien de la musique malgache, - comme les cantiques, ou chants d'école, ou romances pour pensionnats sont aussi de la musique française; mais rien de tout cela ne peut ètre regardé comme caractéristique d'un art national. Il faudra donc n'utiliser les renseignements contenus dans les Mélodies Malgaches du R. P. Colin qu'avec la plus extrême prudence.

(A suivre.)

JULIEN TIERSOT.

### LE TOUR DE FRANCE EN MUSIQUE

#### Lorraine

(Suite)

#### LES « DAILLONS » DE LORRAINE

On lit dans le Lorrain peint par lui-même, almanach pour 1854, paru à Metz:

« Un usage dépendant des veillées est celui de dailler. Vers 8 heures du soir, les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe vont ensemble ou séparément à la croisée ou à la porte sans l'ouvrir et disent, à mi-voix : « Voleus ve daillé? » Ceux de l'intérieur répondent par des plaisanteries plus ou moins triviales, auxquelles doivent répliquer les dailleurs. »

Ceux-ci répondent ordinairement par ces mots :

« Bonjour, monsieur le bicbocteur tictoteur, je vous apporte mes souliers à bicbocter tictoter, si vous ne les bicboctez tictotez pas bien, je les porterai à un autre bicboteur tictoteur, qui les bicboctera tictorera mieux que vous. »

Alors, la plus vieille de l'assemblée :

« Dailleus, dailleurs, jones geans, quand v'éreus des ofants à recouché et des poussotes à lou beillé, vé n'éreus pas le temps d'ollé daillé.»

Qu'est-ce que dailler? Il faut être du pays pour le savoir au juste. C'est un verbe qui n'a d'équivalent en aucune langue. C'est à la fois : taquiner, persifler, flirter... et surtout : blaguer. L'humour, la malignité des gens leur insufflent ce qu'ils ont à dire. Il est des improvisateurs en ce genre burlesque qui sont célèbres à dix lieues à la roude de chez eux. Pour les moins bien partagés, ils n'ont qu'à puiser au répertoire courant des Daillons, ou Day'mans connus, lesquels se débitent ou se chantent sur des airs du pays.

Lorsque la vieille a parlé, le colloque s'engage. Il durera aussi longtemps que le mènera la verve des dailleurs. Malheur à qui faiblira dans le combat : il aura vite attrapé des jeunes filles le mauvais compliment :

> Dâyi-dâyou, Tu ne say' dâyi ni qu'eugne cochon.

Les jeunes filles sont, d'ailleurs, les plus ardentes dans la mêlée. Il est rare qu'elles n'aient pas le dernier mot. Elles commencent timidement, cependant:

Je vous vends la lanterne à quatre quarts, les quatre vents y ventent, le rossignol y chante un si beau chant qui réjouit le cœur de mon amant.

Un garcon répond :

- Je vous vends mon tour d'ivoire; Par amour je viens vous voir; Par amour de courtoisie. Dâyez, jeune fille, je vous en prie.

Et il ajoute:

Je vous vends ma petite couchette Qui crie, qui crèque. Si je vous tenais dans ma petite couchette Qui crie, qui crèque, Je vous apprendrais le jeu d'amourette Qui crie, qui crèque.

Viennent ensuite les devinettes :

- Combin faut-il de feuilles de persin Pou fâre eugne traversin? - Il faut autant de feuilles de persin Po fàre eugne traversin Ou'i faut de feuilles de laurier Pou fâre eugne tablier.

Pourriez-vous me dire combien il y a de louis Dans les rues de Paris? Il y a autant de louis Dans les rues de Paris Que d'écailles de poisson Dans les rues de Pont-à-Mousson.

- La belle, si votre amant était dans une bouteille, Comment feriez-vous pour le rembrasser? - Je prendrais la bouteille par le cou, Et je rembrasserais mon amant par le trou.

Que si, par hasard, un amoureux, peu improvisateur, ou manquant de mémoire, donne à sa pensée un ton plus hardi qu'il ne convient, comme de dire à une fille qu'à sa couleur jaune on voit bien qu'elle n'a pas de serviteurs, toute la gent féminine criera aussitôt haro! sur le malappris:

<sup>(1)</sup> Mélodies Malgaches, recueillies et harmonisées par le R. P. E. Colin, S. J., Tananarive, 1899.